2008-00522/

Imprimer

1993/10/29 Le Conseil de la langue française décerne l'Ordre des francophones d'Amérique (OFA) à neuf personnalités nationales et internationales et le prix du 3-Juillet-1608 à un organisme canadien

Québec, le 29 octobre 1993 - À l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui, Pierre-Étienne Laporte, président du Conseil de la langue française, a remis les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique (OFA) à neuf personnalités de la francophonie et une bourse de 5 000 $ à un organisme qui a mérité le prix du 3-Juillet-1608. Ces événements ont eu lieu dans la chapelle extérieure du Musée du Séminaire de Québec.

Institué en 1978, l'Ordre des francophones d'Amérique est décerné annuellement par le Conseil de la langue française. Cette distinction a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement de la langue française, ont accordé leur soutien à l'essor de la vie française en Amérique ou l'ont fait connaître ailleurs dans le monde.

Les récipiendaires de cette année sont, du Québec, mesdames Anne Hébert et Lise Gauvin et monsieur Lorne Laforge; de l'Acadie, madame Délie Gallien Chiasson (Nouveau-Brunswick) et monsieur Herménégilde Chiasson (Nouveau-Brunswick); de l'Ontario, le père Germain Lemieux; de l'Ouest canadien, monsieur Daniel Lavoie (Manitoba); des États-Unis, monsieur Jacques Robillard (Wisconsin); de la francophonie internationale, monsieur Alain Peyrefitte (France).

Le prix du 3-Juillet-1608 est par ailleurs décerné annuellement à un organisme ou à une association pour services exceptionnels rendus à l'ensemble de la francophonie nord-américaine. Le récipiendaire de cette année est le Collège universitaire de Saint-Boniface. Un parchemin, signé par le Premier ministre du Québec, par le Ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française* et par le Président du Conseil de la langue française, une médaille de bronze et une épinglette fleurdelisée sont les insignes de l'OFA et du prix du 3-Juillet-1608. Par ailleurs, l'organisme récipiendaire du prix du 3-Juillet-1608 reçoit une bourse de 5 000 $.

Le Musée du Séminaire de Québec a été choisi pour cette cérémonie parce qu'il est un haut lieu de la culture française en Amérique. Il abrite l'une des plus importantes collections d'archives, d'oeuvres artistiques, de livres et d'objets divers liés à l'histoire de l'Amérique francophone.

-30-

Source : Conseil de la langue française
Information : Bruno Giroux